

MESURE DE LA TEMPERATURE CORPORELLE



Indications

- Prise de température sur décision du chef d'agrès pour compléter le bilan de la victime.
- Prise de température obligatoire lors des périodes de grand froid.
- Prise de température conseillée notamment dans les cas suivants :
 - Hypothermie ou hyperthermie supposée ;
 - Incarcéré, enseveli, noyé ou encore polytraumatisé ;
 - Personne inconsciente ;
 - Malaise grave, notamment après effort ;
 - Après des convulsions ;
 - Maux de tête violents, douleur persistante dans la nuque ;
 - Troubles du comportement.
 - Contexte d'épidémie saisonnière



Nombre de SP : 1



Justifications

Les variations extrêmes de la température corporelle sont responsables de troubles pouvant mettre en jeu le pronostic vital. Les cellules corporelles dysfonctionnement en cas de fièvre ou d'hypothermie.



Matériels

- Les thermomètres permettent la prise de température corporelle d'une victime.
- La plage de mesure est comprise entre 28 °C (Lo affiché si T° inférieure) et 42,9 °C.



Mise en œuvre

Deux matériels sont en service au sein du SDIS 03 :

- Thermomètre électronique
- Sonde de température du Défigard T7 (VLI uniquement).





A

THERMOMETRE ELECTRONIQUE



- Placer le thermomètre dans un étui jetable entre les deux feuillets jaunes.



- Appuyer sur le bouton d'allumage : l'écran affiche 88.88 puis L°C.



- Placer la sonde du thermomètre contre le frein de la langue, **bouche fermée.**
- Attendre une sonnerie signalant la fin de la prise de la température.
- Noter la température affichée à l'écran.



- Replacer l'étui dans sa pochette et enlever le thermomètre.
- Eliminer l'étui par le circuit adapté aux déchets de soins.





B

SONDE DE TEMPERATURE DEFIGUARD T7 (POUR LES VLI)

- Brancher la sonde au port d'entrée de la température.
- Placer la sonde dans le rectum au minimum à 10 cm de profondeur.



- Sélectionner le champ de mesure TEMP, puis sélectionner la touche On/Off pour démarrer les mesures.
- Attendre au minimum 2 minutes avant de lire la mesure.
- La température mesurée est en mode direct.

**Risques et contraintes**

Interdiction du thermomètre électronique pour la victime :

- Victime en cours de convulsions ;
- Traumatisme important de la face.

Pour le thermomètre en lui-même :

- Eviter l'exposition à une source de chaleur ou à l'eau. Eviter les chocs.
- Toujours respecter la durée de mesure en attendant que le signal sonore se déclenche.

**Critères d'efficacité****Thermomètre Electronique**

- L'écran affiche 88.88 confirmant un bon fonctionnement de l'affichage.
- Ensuite l'écran affiche L°C si le thermomètre fonctionne correctement ou *err* si le test d'auto contrôle a détecté une anomalie.

Sonde T7

- Cette sonde est prévue pour le monitoring longue durée d'une victime inconsciente, car la montée en température est longue. Pour avoir une mesure fiable, la durée minimale de mesure est de 2 minutes.
- En cas d'alarme « vérifier le capteur », reconnecter correctement la sonde à l'appareil.
- En cas d'alarme « TEMP : hors limite », contrôler l'état du patient et vérifier l'alarme étroite/large et ajuster si nécessaire





Points clés

- La mesure d'une température corporelle nécessite de ne pas faire parler la personne durant la présence du thermomètre électronique.
- La mesure de la température ne doit pas faire retarder la réalisation des gestes d'urgence vitale. Elle relève de l'examen complémentaire (Etape E du MARCHER).
- La mesure relevée sur l'appareil doit être comparée à la sensation thermique au toucher de la peau de la victime (ex : une mesure de la température à 32.5°C alors que la peau de la victime est chaude et sèche révèle une erreur de mesure).
- La mesure de la T°C par les TOUCH 7 est réservée aux infirmiers et autres professionnels de santé pour monitorer en continu la surveillance d'une hypothermie et l'efficacité des manœuvres de réchauffement.



Entretien - Maintenance

Thermomètre Electronique et Sonde de prise de température T7

- Pour la désinfection, nettoyer la sonde du thermomètre avec une lavette et du spray désinfectant.

Après utilisation, éliminer étui et lavette en se référant aux préconisations actuelles d'élimination des déchets (sac noir sauf si contexte épidémique particulier).

